Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212201552-20260909-DE2026_56-DE

COMMUNE DE LA MOTTE (22600)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Martine VALLÉE, Maire.

Convocation : 2 septembre 2026

Nombre de Conseillers

En exercice :	19
Présents :	18
Absents :	1
Représentés :	1
Votants :	19

Présents : Martine VALLEE - Hervé LE DOUCEN – Céline BEAUFARON – Guillaume DUCRETTET - Laurence FERNANDEZ – Jean Michel COUËSBOT - Paulette GICQUEL - Alex NIVET - Vincent SAVALLE - Carole LE MERCIER - Guillaume JEGO - Aurore DELMAS - Jocelyne LE TINNIER – Michel HARNOIS – Olivier JEGARD - Christelle URVOIX – Lynda LE CAM – Matthieu LE GOUPIL

DELIBERATION N° **2026/56**

Absente excusée : Nathalie LE MOUËL pouvoir à Guillaume JEGO

Secrétaire de séance : Guillaume JEGO

FETE DE L'AGRICULTURE : DEMANDE DE SUBVENTION

Céline BEAUFARON présente au conseil Municipal le courrier en date du 28 août 2026 de M. LECORGNE Maël, Président du Comice agricole du Pays de Loudéac, sollicitant de la commune de LA MOTTE (commune hôte pour l'édition 2026 de la fête de l'agriculture), une subvention de 600 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **valide** le versement d'une subvention de 600 €.

Secrétaire de séance
Guillaume JEGO

Pour extrait conforme,
La Maire, Martine VALLÉE

MAIRIE DE LA MOTTE 22600